

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-et-un, le 14 avril à 18 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 8 avril 2021, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Serge ARLLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST, Christophe RUET

Absents excusés : 0

Procurations : 0

Votants : 11

Béatrice FIAT a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20210414-03 : Examen et vote du Compte administratif 2020

Le Compte administratif 2020 est présenté par Madame Nicole FAURE, Maire.

Madame le Maire quitte la salle et ne prend donc pas part aux débats et au vote.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Serge ARLLOT, Maire-adjoint, prend connaissance des résultats du Compte administratif 2020 qui se présentent comme suit :

	SECTION DE FONCTIO.	SECTION D'INVEST.	TOTAL
Dépenses	288 278,62 €	207 542,27 €	495 820,89 €
Recettes	339 949,79 €	190 942,27 €	530 892,06 €
RÉSULTAT 2020	51 671,17 €	- 16 600,00 €	35 071,17 €
Report exercice N-1	30 000,00 €	254 565,24 €	
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020	81 671,17 €	237 965,24 €	319 636,41 €
Report exercice N+1 (dépenses)	-	64 485,81 €	

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité des votants autorisés,
approuve le Compte administratif.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**